

Pouyastruc 'Info

N°7 Mars 2008

Je me souviens

Je me souviens de ce jour du mois de Mai ...où nous avons commencé ensemble une longue promenade .



C'était en 1995 , il y a 13 ans .

Vous m'avez demandé de marcher devant entouré des 14 conseillers pour me guider .

Certains d'entre vous désiraient une marche plus rapide, un franchissement plus hardi des obstacles, alors que d'autres souhaitaient la sagesse d'un rythme réfléchi . Nous avons donc avancé en essayant d'éviter aussi bien l'essoufflement que l'engourdissement .

Je n'aurai pas l'orgueil d'affirmer que notre oeuvre est parfaite , cependant , je puis vous dire que nous y avons mis du coeur et beaucoup de conviction .

Aujourd'hui, je reviens chez moi avec une valise bourrée de souvenirs et le plaisir d'avoir eu l'honneur de vous servir .

Jean-Claude VILLACAMPA

Futur ancien maire de Pouyastruc

Au revoir , Monsieur le Maire

Ensemble , c'était ton leitmotiv, combien c'était vrai !

Tu m'as appelé pour rentrer dans ton équipe en 1995 et je dois reconnaître que tu as toujours eu le souci de faire avancer les choses ensemble .

A ce moment-là, et vu les circonstances , ce n'était pas évident .

D'emblée, tu nous a fait confiance et tu as réussi à mettre rapidement toute l'équipe au travail .

Aujourd'hui , tu me laisses ta place et je suis fier de te succéder .

En effet, et même si tout n'a pas été parfait (le parfait existait-il ? , je vais bénéficier des services et structures que tu as mis en place .

Pour cela, et pour tout ce que tu as fait pour le village, je te dis merci, Jean-Claude, merci , Monsieur le Maire.

Je ne veux pas utiliser ce mot « ensemble » qui t'appartient . J'utiliserai le terme de « en équipe » afin de bien montrer que je ne travaillerai pas seul, que les tâches seront partagées .

Je l'ai dit à plusieurs reprises . J'ai une bonne équipe sur laquelle je pourrai m'appuyer .

Enfin, à toutes les personnes qui ont permis que nous soyons élus, mes colistiers et moi-même, nous vous disons : Merci !

Roland COUSTET



Dans ce numéro :

Infos pratiques	2
Carnet	2
Plan du village	2
La vie culturelle	3
La page verte	4
La Vie sportive	5
Un peu d'histoire : Les maires	6 - 7
La page de l'école	8

AGENDA

Vendredi 14 Mars : Concert de « Vaya con Dios » à l'église

Dimanche 16 Mars : sortie des petits lions et des petits tigres de l'école de judo

Mardi 18 Mars-18h30 : Réunion d'information et distribution de composteurs à Orleix salle des fêtes

Mercredi 19 Mars- 18h30: Idem à Barbazan Debat (salle fêtes)

Jeudi 20 Mars 18h30: Idem à Bordères/Echez (salle fêtes)

Mercredi 26 Mars 14h30 : Réunion du Club des Anciens

Vendredi 28 Mars , après-midi : Carnaval de l'Ecole : défilé des enfants dans les rues du village

Samedi 05 Avril : Repas des anciens au café du centre

Vendredi 11 Avril 17 h : Marché de printemps à l'Ecole

Samedi 12 Avril : Concours de Ball Trap

Jeudi 8 Mai : Concours de Ball Trap

Du 21 Mai au 07 Juin : Tournois des mini-cracks de tennis

Samedi 14 Juin : Concours de Ball Trap

Le nouveau conseil municipal Conseillers: Annie CARRERE

Christophe DUCASSE

Jean-Louis DHUGUES

Alain FERRER

Josiane GESTAIN

Bruno IRIGOYEN

Christophe LAPORTE

Clément LEGRAND

Elodie LOISELLE

Cécile URRICARIET

Maire : Roland COUSTET

Adjoints: Christian ALEGRET

Aline BERTHIER

Serge DEBAT

Michel PAILHAS

Les Chanteurs de l'Estéous

La chorale sous la direction de Lilla Besson a présenté deux concerts ce trimestre . A l'église St Joseph d'Agen , elle a mêlé ses voix à celles des « Voix d'Arcane » du Passage . . A l'église de Laslades ensuite, où , malgré le beau temps , une centaine de personnes sont venues écouter les œuvres de Mozart, Haendel, Rameau, Palestrina et Gounod .

Succédant à la chorale, les jeunes et moins jeunes violonistes élèves de la fondation Weiner ont interprété des œuvres de Bach, Vivaldi et Haydn .



Le concert s'est achevé sur des negro-spirituals que le public chaleureux a accompagnés en frappant dans les mains .

VAYA CON DIOS en concert le 14 Mars à l'église :

Ce chœur pyrénéen regroupe 26 choristes . Basés à Lourdes, ils chantent des chants basques et espagnols , d'où leur nom (expression espagnole qui signifie: au revoir, que Dieu te garde !) . Le public venu nombreux a été enthousiasmé par la qualité des voix .



Portrait : les ABADIE , Menuisiers de père en fils



C'est en 1930 qu'Emile ABADIE créait son atelier de menuiserie sur la route de Bagnères (route du Pic du midi aujourd'hui) . L'entreprise a été reprise par son fils , Jean, puis en 1985 , par son

petit-fils Pascal aidé par sa femme Marie-Paule.

Son travail soigné est apprécié dans la région , et l'on retrouve des portes, des cuisines , des meubles de salles de bains et des escaliers dans beaucoup de maisons des villages environnants , et même dans les églises (armoire et porte de l'église d'Oléac) . Ils adaptent en effet leurs fabrications aux besoins parfois problématiques de leurs clients , n'hésitant pas à reproduire des motifs anciens en sculpture (puisqu'il n'y a plus de sculpteurs sur bois)

LA VIE CULTURELLE

L'Aquarelle

L'exposition du 15/01 à la mairie de Tarbes s'est bien déroulée. Nos peintres (Josette Abadie, Monique Doucet, Michèle Dos Santos, Patricia Zaffagni et Josette Villacampa) ont exposé une vingtaine de peintures qui ont eu beaucoup de succès .

Sans doute les verrons-nous bientôt à Pouyastruc

Le club des Aînés



Une cinquantaine de personnes (sur les 70 adhérents que compte le club cette année) ont participé à l'Assemblée Générale du 19/01 . Autour d'une galette, les cadeaux anniversaire du troisième trimestre ont été remis et la séance s'est achevée avec des chants entonnés en chœur par l'assistance .

Outre ces réunions sympathiques , le club organise les randonnées pédestres (voir ci contre) et dans le cadre des « Aînés Ruraux » des stages sur la sécurité routière .



Le bureau:

Présidente : Arlette Couerbe
Adjointe: Emilienne Ardanouy
Secrétaire : Yves Buisine
Adjointe : Annie Carrieu
Trésorier : Robert Weidner
Adjointe : Maryse Besançon

Une Aumônerie sur la place du village

Le diocèse a acheté la maison Ducos , à l'angle de la rue de la poste pour y installer deux salles de réunion et de catéchisme et un appartement pour la sœur (ou le prêtre de la paroisse) .

Les travaux vont débuter dans les semaines qui viennent afin que tout soit prêt à la rentrée .

LA PAGE VERTE : LE COMPOSTEUR

« J'aime la nature, je trie mes déchets »

Vous connaissez sans doute ce slogan du SYMAT (Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise), mais vous ne connaissez peut-être pas le nouveau service mis à la disposition des habitants du canton : le « composteur » .

Grâce au partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général , le SYMAT met désormais à votre disposition un composteur en bois (pour 12 €) ou en plastique (pour 10 €) .

Pour l'obtenir vous pouvez aller aux réunions d'information d'Orleix (le 18/03), de Barbazan (le 19 /03), et de Bordères (le 20/03) ou téléphoner au 08.00.81.60.51 .

Afin de mieux vous accompagner dans l'usage de votre composteur, des réunions d'information de 2 heures sont prévues :

Le Samedi 05/04 et le Samedi 12/04
de 9h à 11h et de 10h à 12h

au **jardin biologique du château de la Montjoie à Oursbelille** où , sur 4000m2 , l'ADAPEI (Association départementale des amis et parents des personnes handicapés mentales) permet à des personnes handicapés mentales de jardiner dans le respect de l'environnement et de former à leur tour tous ceux qui sont intéressés par ce mode de culture.

Le SYMAT a été créé le 01/01/2003, pour 32 communes . Son siège est au 30 Avenue St Exupéry.
Président : Guy POEDOMENGE

Depuis le 01/01/2005, le SYMAT ne conserve que la compétence de la collecte des déchets ménagers et assimilés . Le traitement en est confié au SMTA , (Syndicat Mixte du traitement de l'Adour)

La plateforme de Compostage

Les déchets verts que vous déposez à la déchetterie sont traités par la société ROM (Recyclage Organique Mobile) située sur le domaine industriel de Bordères sur Echez .

Vous pourrez y trouver du compost en vrac (fourniture de sacs)

- compost frais de 3 mois : gratuit
- compost mature de 6 mois : 30€ la tonne
- terreau en sac de 40 l : 4,7€ et 5,20€
- mélange fumier de cheval/compost : 102€ la t
- fumier de cheval : 220€ la tonne



Attention!

Contrairement à ce qui vous a été annoncé dans la circulaire du SYMAT que vous venez de recevoir dans vos boîtes à lettres, Pouyastruc (ainsi que Oursbelille, Sabalos, Sarniguet, Sarrouilles et Souyeaux) font bien partie de la 2de tranche de distribution des composteurs .

Vous pouvez donc aller aux réunions annoncées ci-joint ou téléphoner au n° vert

0 800 816 051

PETIT GUIDE DU COMPOSTAGE

Le compostage vous permet de réduire le volume des déchets ménagers tout en enrichissant le sol de votre jardin sans apport de produits chimiques nocifs pour la nappe phréatique .

Vous pourrez mettre dans votre composteur:

- Les tontes de gazon
- Les cendres, sciures et copaux de bois
- Les épluchures et restes de légumes et fruits (sauf les agrumes)
- Les végétaux broyés
- Les mouchoirs en papier, essuie-tout
- Les marcs de café , sachets de thé
- Les coquilles d'œufs , de noisettes et de noix
- Les aiguilles de conifère
- Les feuilles sèches, les fleurs fanées
- La paille et les orties



Pour faire vivre votre compost, il faut mélanger des matières carbonées (dures, sèches et brunes) et des matières azotées

Sites à consulter :

- <http://www.compostage.info>
- <http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/compost/index.htm>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Compostage>
- <http://www.symat.fr/#>

Une nouvelle équipe au Restaurant Au Sour

Jocelyne et Jean Paul sont partis à la retraite en laissant le restaurant à la famille BARBARY (Christian et Michèle) et à leur cuisinier Gregory DEMEUSY-BEY .

Vous y trouverez la même carte et les mêmes tarifs : menus entre 15,50 et 28€ , menu du jour à 10,50 en semaine avec, une nouveauté : tous les premiers samedis du mois la choucroute traditionnelle à 25€

LA VIE SPORTIVE

Club de Rugby

Nos jeunes se comportent très bien dans les divers tournois. Les différentes équipes des minimes, cadets et juniors des coteaux et richel ramènent de bons résultats (les cadets sont invaincus).

Les seniors I et II continuent leur route et espèrent assurer le maintien en 3ème division et visent la qualification.

Le loto de l'école de rugby a eu lieu le Dimanche 24/02 à la salle polyvalente.

Club de Judo

L'année 2008 a commencé pour nos judokas le 12 janvier, à la maison des arts martiaux, par le tournoi des benjamins et des minimes: 3 jeunes de l'école de judo y participaient: Lilie, Quentin et Joris.

Ce fut une agréable soirée, suivie de la cérémonie des ceintures noires.

Le tout fut clôturé par la traditionnelle galette des rois. Prochaine sortie des petits lions et des petits tigres le 16 mars.

Club de Chasse

Depuis le 29 Février, la chasse est clôturée. Le banquet des chasseurs de fin Janvier s'est bien passé (au Soum) avec quarante participants.

Actuellement, n'ont lieu que les battues au renard. Toute personne ayant subi des dégâts de nuisibles (renards, fouines et sangliers doivent le signaler à

Jean Claude Terrade (05.62.33.24.40)

Club de Gym Volontaire

L'association propose des animations physiques et sportives adaptées et menées par une animatrice diplômée. Elle dispose d'un matériel pour le renforcement musculaire, l'assouplissement (gymnastique chinoise, étirements, mobilisation articulaire etc...). Nous travaillons également la coordination la mémorisation. Les enchaînements se font en musique avec un aspect ludique. Vous connaissez certainement une animation à votre goût. Pour les personnes qui ne connaissent pas encore la GV deux séances gratuites sont offertes. Contactez nous:

Michel ROUQUETTE (Président) : 05.62.33.23.93

Marie-Claude Pardon (trésorière) : 05.62.33.26.20

Gabrielle DUBIE : 05.62.33.26.05

Horaires: Adultes : Mardi 9h15 (Complexe sportif)
Adultes : Mercredi 9h (Ecole communale)
Adultes : Vendredi 18h45 (Complexe sportif)
Enfants de 3ans 1/2 à 5 ans : Mercredi 14h (Ecole).

Club de Tennis

En ce début de saison, l'actualité du TCP était concentrée sur la coupe d'hiver avec ses rencontres par équipe: une équipe de jeunes (13/14 ans) une de seniors femmes et deux de seniors hommes étaient engagés et ont obtenu de bons résultats.

L'école de tennis et les cours pour adultes regroupent une cinquantaine de personnes, ce qui prouve la vitalité de notre club et le travail sérieux de nos deux moniteurs: Régis et Jean-Christophe.

Très prochainement, va commencer la coupe de printemps avec plusieurs équipes en lice. Bien sûr nous travaillons déjà à l'organisation du traditionnel tournoi des mini-crack qui aura lieu du 21/05 au 07/06.

Chers adhérents, avec l'arrivée du printemps, tenez-vous prêts car des journées de rencontre interne auront lieu.

Club de Ball Trap

Depuis le 16 Janvier, les entraînements du Mercredi après midi ont repris.

Les concours mensuels vont se dérouler les 8/03, 12/04, 08/05, 14/06, et 05/07.

Club de Tir à l'arc

Le club compte 12 archers licenciés dont 5 qui participeront aux compétitions du 16 Mars à Montauban.

Les entraînements continuent à la salle polyvalente les mardis après-midi.

Le groupe de randonnée du Club des Aînés: Un bol d'air, d'exercice et de bonne humeur

Tous les jeudis, de 14h à 16h30, le groupe s'étire dans les coteaux. Parfois à 10, parfois à 22, nos randonneurs sont décidés, et avalent entre 8 et 12 km en riant et en bavardant. Au printemps des sorties en montagne seront programmées. (Les lieux de rendez-vous sont affichés dès le mercredi sur la porte de la salle des associations).

Nous invitons les marcheurs, quelque soit leur âge, (de 7 à 95 ans) à faire un geste de solidarité vis-à-vis de nos anciens, en adhérant au club des Aînés (16 € par an). Cette participation financière permet d'enrichir les activités du club. Vous êtes donc invités à la réunion du 26 Mars à 14h30 à la Salle des Associations. Pour payer la cotisation, prenez contact avec:

Robert Weidner (05.62.33.22.55) ou Arlette Couerbe (05.62.33.22.81)



Un peu d'histoire de notre village : LE MAIRE

Les Maires de Pouyastruc depuis 1790

Février 1790 : Jean Ribes dit Piarrat.

Décembre 1792 : Charles Doléac Jouantinnou.

10 thermidor An 8 : Dominique Sentilhes.

12 fructidor An 9 : Aimé Marie Péré.

Juin 1815 : Jean Charles Vidal

Août 1815 : Aimé Marie Péré.

Août 1826 : Pascal Baseilhac.

(Septembre 1827 Jean Bergos.

Décembre 1831 : Jean vergez dit Pey.

(arrière arrière grand père d'Yves vergez)

Novembre 1843 : Christophe Abeilhé.

Mai 1848 : Charles Péré.

Juillet 1852 : Christophe Abeilhé.

Août 1860 : Jean Marie Betbèze.

Octobre 1870 : Honeste Baseilhac.

Mai 1871 : Honeste Baseilhac.

Septembre 1877 : Jean Marie Betbèze.

Janvier 1878 : Honeste Baseilhac.

Juin 1880 : Jean Marie Betbèze.

Mai 1896 : Edmond Dantin.

Avril 1924 : Léopold Bergos.

Avril 1934 : Jacques Laffranque.

Mai 1945 : Jean Darré.

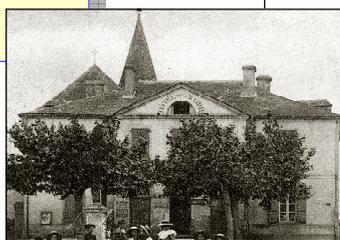
Avril 1953 : Louis Baseilhac.

Mars 1959 : Henri Bégué.

Juin 1995 : Jean-Claude Villacampa.

LA MAISON COMMUNE

En 1833, est décidée la construction d'une maison commune (qui fera office de presbytère, de mairie et d'école). Elle sera achevée en 1839.



LES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

Depuis 1539 (Ordonnance de Villers-Cotterêts) les registres des baptêmes et décès sont tenus par le curé de la paroisse.

L'édit de tolérance de 1787 permet aux personnes non catholiques de bénéficier de l'état civil (sauf les juifs qui n'étaient pas sujets du roi de France).

A partir du 20/09/1792, le maire doit tenir ce registre:

L'an 1792 et le 16 décembre

" Le maire et deux officiers municipaux se rendent au presbytère, lieu où sont déposés les registres des naissances, mariages et décès des habitants.

Ils ont requis le citoyen Isaac, curé du présent lieu, de nous exhiber tous les registres dont il était dépositaire.

Après examen ils ont trouvé les registres en règle et demandent au curé Isaac de ne plus s'occuper de la confection des registres, dont la charge incombe à l'officier public qui sera nommé (Jean Baseilhac) et qui seront déposés à la maison commune" ..



DES SERVITEURS FIDELIS

Léopold BERGOS : est resté conseiller pendant 43 ans de 1892 à 1935 (adjoint pendant 28 ans, et 10 ans maire)

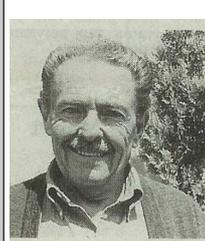
Tintin BIRAN : En 1944, à 22 ans, après avoir combattu dans la résistance, il se présente au conseil, mais ne peut au premier tour être élu du fait de son jeune âge ; il sera élu au second tour et restera au conseil pendant 52 ans (jusqu'en 1996) dont 37 ans comme premier adjoint .

QUELQUES PORTRAITS DE MAIRES



Jean DARRE
(1888/1956)

Elu maire à la Libération
. Arrière Grand père de
Guy et Alain Soubde



Henri BEGUE
1929/1999
Instituteur au village
de 1956 à 1967 . Puis
Professeur au Collège
Desay et Séméac .

Louis BASEILHAC
1900/1982

Ingénieur des Ponts et
Chaussée
Grand père de Claude
Gérault et oncle de Jean
Baseilhac



Jacques LAFFRANQUE

Père de Marthe Caussade, la doyenne du village

Il se déplaçait avec difficulté . Aussi, il exerçait ses fonctions de maire dans son épicerie (près du café du centre) et les mariages se faisaient parfois au milieu des paquets de sucre...

LES PREMIERES ELECTIONS EN 1790

En 1790 le village de Pouyastruc compte un peu plus de 500 âmes, dont 51 citoyens actifs.

En janvier de cette même année, les citoyens actifs sont convoqués pour le scrutin du 1^{er} février par affiche publique, par publication au prône de la messe, par avis particulier et enfin le jour du scrutin au son de la cloche dans les formes ordinaires.

Il résulte du scrutin du 1^{er} février 1790 que quelques sujets non éligibles ont recueilli des voix. Cette méprise des électeurs a occasionné la nullité du vote. La séance est reportée au mardi 16 février à 9 heures. Les citoyens actifs réunis prêtent serment :

«De maintenir de tout leur pouvoir la constitution du Royaume, d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi. De choisir en leur âme et conscience les plus dignes de la confiance publique et de remplir avec zèle et courage les fonctions civiles et politiques qui pourront

leur être confiées.»

Ils élisent par scrutin individuel le maire : **Jean RIBES** dit " **Piarrat** et 5 membres du **corps municipal** : Jean Vergez dit Duser, Dominique Duprat Couraou, Jean Dubor Tambouriet, Jean Sentilhes et Barthelemy Péré.

Les 12 notables constituent le **conseil général de commune** :

Jean Desconet Bouet , Jean Sentilhes, Jean Laforgue Poueyat dessus et Bernard Laforgue Barbut ,Jean Lamon Barraqué-devant, Pierre Lamon Hauré , Jean Doléac Madounat Darré, Jean Bergos Noutari, Antoine Lhéréte Duprat, Jean Ribes Grabieu , et Jean Abeilhé Poueyat debat.

(Extraits de "Pouyastruc et son histoire , au travers des deliberations ,recueillies par Y.Vergez)

(Où l'on retrouve les noms de Pouyastrucais d'aujourd'hui !...)

UNE QUERELLE DE CLOCHER

Ou « **DON CAMILLO** »

à **POUYASTRUC**

En Avril 1886, paraît une pièce satirique « **Le décoré de la sonnette** » se moquant du maire de Pouyastruc , M. Betbèze qui vient d'être décoré de la légion d'honneur.

L'auteur qui signe « **l'opportuniste** » fait référence à une épisode de la vie du village : Le maire a fait construire une école de fille et chassé les religieuses du village qui leur faisaient la classe. .

En représailles, le curé aurait cessé de faire sonner les cloches pendant quelques jours.

Le maire décida donc de recruter un carillonneur civil pour annoncer « **le matin à l'aurore, à midi et le soir au crépuscule , les trois grandes divisions de la journée** ».

En retour ; le curé prit un autre carillonneur et « **les deux carillonneurs ont sonné jusqu'au jour où un arrêté concerté entre M. le Préfet et Monseigneur a chargé l'un des carillonneurs d'exécuter toutes les sonneries religieuses et civiles** »

...



Constitution des municipalités

L'Assemblée Constituante, qui représente la nation, adopte en décembre 1789 et janvier 1790, une loi uniformisant les statuts des municipalités.

Chaque "communauté" désormais, ville ou village, forme une commune dirigée par une municipalité élue dont le chef portera le nom de "MAIRE"

Les électeurs, sont les citoyens actifs, âgés d'au moins 25 ans, n'étant pas domestiques et payant une contribution directe correspondant au minimum à un salaire de trois journées de travail.

Ces citoyens actifs élisent un corps municipal et une assemblée de notables parmi ceux d'entre eux qui payent un impôt équivalent à dix journées de travail.

Les conseillers municipaux choisissent un tiers de leurs membres pour former le bureau chargé d'administrer les affaires de la commune. Le maire est élu directement par les citoyens actifs. Il n'est que le président du bureau, sans lequel il ne peut prendre aucune mesure.

Les officiers municipaux sont élus pour deux ans et renouvelés par moitié chaque année. Le sort désigne les sortants. Le maire reste en charge deux ans. Il est rééligible une fois, mais doit ensuite attendre deux ans pour pouvoir se représenter.

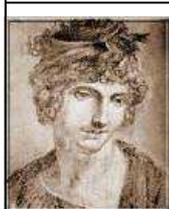
Les premières élections municipales ont lieu en février 1790.

Le 20 mars, L'Assemblée nationale crée un insigne distinctif des fonctions municipales : l'écharpe tricolore aux trois couleurs de la Nation, attachée d'un nœud et ornée d'une frange de couleur d'or pour le maire, d'argent pour les officiers municipaux.



LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Malgré Condorcet et Olympe de Gouges et « sa déclaration des droits des femmes », la Révolution ne leur accorde pas le droit de vote ; toutes les tentatives de lois en leur faveur seront repoussées ; et malgré les combats des « suffragettes » en 1925 ,il faudra attendre le 21 Avril 1944 pour que le gouvernement provisoire de la Libération leur accorde le droit de vote.



Olympe de Gouges
1748/1793

C'est pour les élections municipales du 29 Avril 1945 que ce droit est utilisé pour la première fois .

A L'ECOLE

SPECTACLE KARPEPI

Mardi 12 février, nous sommes allés voir un spectacle au PARI à Tarbes.

Karpépi est une comédie musicale avec deux chanteurs, une soprano, Marie-Claire Delay, un baryton et une pianiste.

Dans la presse, les journalistes ont présenté le spectacle comme une nouveauté.



Heureusement, nous avons préparé ce spectacle en classe.

Tout d'abord Marie-Claire Delay était venue le 11 janvier pour nous habituer au chant lyrique et pour répondre à nos questions. Elle nous a aussi appris un chant, La chanson de l'ours, pour que nous puissions chanter avec elle lors du spectacle.

Ensuite, le maître avait distribué et nous avons lu les textes des chansons. C'étaient des poèmes du siècle dernier, parfois difficiles à comprendre. Nous étions contents quand nous les entendions pendant la représentation et nous pouvions mieux comprendre.

Enfin, nous avons écouté des chanteurs lyriques sur un CD pour s'habituer à leurs voix.

L'histoire du spectacle était simple : Orphée et son imprésario organisent un concours de chant des animaux ...

Les décors et les costumes ont plu ainsi que des moments particuliers.

Mais tout le monde n'avait pas compris la fin : « Pourquoi le concours s'arrête-t-il ? »

A côté du spectacle, il y avait une exposition. En classe, nous avons préparé des animaux fabuleux en carton. Ils étaient exposés dans une salle au milieu des réalisations d'autres écoles et des peintures ou sculptures d'artistes réputés comme Eric Vuillier

C'était une sortie « culturelle ». Tout le monde n'a pas aimé les mêmes choses mais nous étions fiers d'avoir participé.



LA GALETTE DES ROIS

POUR LES MATERNELLES

Nous avons cuisiné des galettes des rois.

Pour que plusieurs d'entre nous puissent porter une couronne, nous avons mis plusieurs fèves dans nos galettes.

Après avoir fabriqué nous-mêmes les couronnes, nous avons tiré les rois en dégustant nos galettes.

Nous nous sommes régalés et pour éviter de faire trop de déçus, nous avons décidé que nous méritions tous d'être les rois et reines de la classe.

Alors chacun de nous a pu arborer et se promener avec une très belle couronne.

Nous vous proposons ci-dessous la recette de notre galette. Mais il faudra vous appliquer pour en faire une aussi bonne que la notre!

GALETTE DES ROIS.

Pour faire la galette de roi, on a besoin de:

2 pâtes feuilletées,

1 oeuf (la crème frangipane c'est le mélange entre la crème pâtissière et de la crème d'amande)

une fève, une couronne

IMPORTANT: il faut attendre que la crème pâtissière soit froide, puis mélanger avec la crème d'amande, sinon la crème frangipane tourne.

CREME PÂTISSIERE.

500 ml de lait demi écrémé

1 oeuf et 1 jaune d'oeuf

90 gr de sucre en poudre

50 gr de farine de blé

1 sachet de vanille

1/ réchauffez lait pour qu'il soit tiède.

2/ dans un saladier, mélanger le sucre et l'oeuf

3/ et versez un peu de farine

4/ Versez lait tiède bien mélanger et mettre dans une casserole

5/ Mettez la casserole de lait sur le feu moyen, avec une spatule vous mélangez sans arrêt pendant 5 minutes.

Voilà c'est cuit !

CREME D'AMANDE.

120 gr de beurre

100 gr de sucre.

120 gr de poudre d'amande

2 oeufs

20 gr de farine de blé

1/ dans un saladier mélangez bien le beurre et le sucre puis versez ensuite la poudre d'amande et la farine.

2/ Versez 2 oeufs avec un batteur, battre les œufs pendant 1 minute.

La crème d'amande est prête.

Des correspondants dans la Drôme pour les CP-CE1

Les correspondants nous ont envoyé une lettre.

Dans leur école, il y a un arbre et à côté le coin cabane. Il sert à jouer à cache-cache loup et à faire des cabanes. Ils ont un espace de paix. Dedans, ils font des jeux coopératifs où personne ne perd. Ils apprennent à se faire des compliments entre eux.

Nos correspondants habitent à La Roche sur Grâne dans le département de la Drôme. Ils nous ont appris qu'il ne faut pas gaspiller l'eau potable parce que il y en a très peu sur la Terre. Ils ont une toilette sèche pour économiser l'eau.

LES OBSERVATIONS DANS LE JARDIN

- dans le jardin normal, la terre est sèche et craquelée,

- sous le B.R.F. la terre est humide,

- au milieu du B.R.F. il y a des champignons, des vers de terre et des araignées,

- dans le jardin normal des herbes ont poussé toutes seules, pas dans le B.R.F.

MARCHE DE PRINTEMPS

Vendredi 11 Avril 17 h

proposé par l'Association des parents d'élèves,

les enfants chanteront à cette occasion :

**OUVERT A TOUS
VENEZ NOMBREUX**

**LE CARNAVAL AURA LIEU LE
VENDREDI 28 MARS**

APRES MIDI

(Défilé des enfants dans le village)